



Le 9 juillet 2021

Didier QUENTIN

Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Mer
20, avenue de Ségur
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Chère Annick,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les difficultés que connaissent les professionnels de la conchyliculture de la Charente-Maritime, pour l'exportation de leurs huîtres, notamment vers l'Asie, en raison de nouveaux délais d'obtention des certificats d'exportation.

En effet, ces professionnels pouvaient jusqu'alors envoyer leurs demandes de certificats avant 9h du matin, le jour même de l'expédition, et obtenir les certificats avant midi.

Or, devant l'augmentation de ces demandes, la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Charente-Maritime (DDPP) envisage d'allonger le délai entre la demande et l'obtention de ces certificats. Cela risque d'entraîner une perte significative pour les entreprises ostréicoles !

Je rappelle que le Conseil départemental a aidé ces entreprises de la Charente-Maritime à mieux exporter leurs huîtres, notamment par des missions en Chine. L'impact positif de ces initiatives ne manquera pas d'être réduit par ces nouvelles contraintes administratives.

Certes, l'augmentation du nombre de demandes induit une charge de travail supplémentaire pour les agents de la DDPP ; mais la formule proposée d'allongement des délais pour l'obtention des certificats n'est manifestement pas celle qui convient...

Or, ces professionnels demandent, depuis plusieurs années, la dématérialisation des certificats d'exportation. Cette technique est déjà utilisée, de manière satisfaisante, par d'autres pays européens, comme l'Espagne et le Portugal.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de m'indiquer les mesures que vous entendez prendre, dans les meilleurs délais, pour remédier à cette situation qui est très pénalisante pour de nombreuses entreprises conchyliques.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, chère Annick, l'expression de mes respectueux hommages.

Bien fidèlement et amicalement.

Didier Quentin

Didier QUENTIN

(Portable : 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente-Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : www.didierquentin.com

E-mail : contact@didierquentin.com